

GRAND-LIEU

Bulletin d'information n°3

Décembre 2018

Association locale

« les amis du lac de Grand-Lieu
et ses marais »

Association nationale

« des racines et des hommes,
protéger sans interdire »

RESISTER

« Les gilets jaunes » : une conséquence entr'autres de la politique
environnementale désastreuse de l'UICN ?

Il faut savoir que depuis les années 90, ce n'est plus la France qui fait la politique de la biodiversité. C'est l'UICN (union internationale de conservation de la nature).

Elle la fait en lieu et place du ministère de l'Ecologie qui est à sa disposition, de même que le ministère des Affaires Etrangères. L'UICN coiffe en effet deux ministères, huit organismes publics dont l'ONF, l'ONCFS, le CIRAD (organisme de recherche), plus une quarantaine d'associations de protection de la nature qui s'emboitent les unes dans les autres telles des poupées russes. (<http://uicn.fr/qui-sommes-nous/>)

Le comité français de l'UICN a été créé en 1990. Il s'est d'abord installé dans les locaux du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) rue Geoffroy Saint Hilaire puis a déménagé dans l'ancien musée de l'homme vidé de ses collections (parties au quai Branly), 17 place de Trocadéro, en 2015. Après avoir connu un fonctionnement sauvage, l'UICN France a déposé ses statuts à la fin de l'année 1992. **C'est une simple association loi 1901**, Ce qui ne l'empêche pas d'être une organisation supranationale comptant 250 experts (en France), dont de nombreux juristes qui préparent les projets de loi et revendique un intense lobbying au Parlement. Il est aujourd'hui présidé par Bernard Cressens et dirigé par Sébastien Moncorps.

La loi de 2006 sur les parcs nationaux, la création de l'AFB dans la loi biodiversité de 2016, qui a aussi entériné la hausse des pénalités (x10) pour atteinte à l'environnement et surtout le principe de non régression du droit de l'environnement qui prive les parlementaires de leur pouvoir législatif, sont l'œuvre de l'UICN. Ces projets ont été méthodiquement préparés, planifiés, des années auparavant.

L'UICN France s'arroge aussi le pouvoir de signer des contrats d'aide au développement dans nos anciennes colonies avec le MAE (millénaire écosystème assesment), l'AFD (agence française du développement), le FFEM (fond français pour l'environnement mondial), contre des mesures de protection de la nature et l'extension de parcs nationaux au mépris des populations. On peut dire de Madagascar que cette île est martyrisée par la conservation de la nature. Le Sénégal suit le même chemin où l'implication de l'UICN est très pesante. En Côte d'Ivoire, l'armée ne cesse de faire « déguerpir » les agriculteurs qui se sont installés dans les forêts transformées en parcs nationaux.

L'UICN monde a créé une antenne à l'échelon Européen, près de la commission de Bruxelles. Inutile de chercher d'où vient la directive habitats et Natura2000. Le commissaire à l'environnement, quel qu'il soit, est en liaison constante avec l'UICN monde et son antenne Européenne, à noter que l'UICN Europe a créé le groupe « d'experts » dénommé la LCIE (large carnivore initiative for Europe) qui organise le retour des grands prédateurs dans les pays Européens : loup, ours, chacal doré, lynx, et même le pire de tous, le glouton (appelé carcajou au Canada).

Mais qu'est-ce que l'UICN ?

Des biologistes, malthusiens voire eugénistes se sont regroupés avant et après la 2^{ème} guerre mondiale (39-45) pour faire entendre leur voix. L'angoisse de voir la nature intacte « menacée » par l'augmentation de la population mondiale a trouvé un écho chez les Américains dont l'économie était en surchauffe depuis cette guerre 39-45. Les Etats Unis n'étaient plus auto-suffisants dans l'apport des ressources naturelles indispensables à la production industrielle. Il fallait trouver d'autres sources d'approvisionnement à moindre coût pour garder le leadership économique et politique à l'échelon mondial. La charte atlantique signée en 1941 entre Churchill et Roosevelt mentionne cette préoccupation. Ses principes ont été repris et développés lors de la création de l'ONU à San Francisco en 1945 sous le contrôle des USA. L'UNESCO a été créé un an plus tard avec à sa tête Julian Huxley, biologiste malthusien convaincu. Lorsque les USA ont lancé l'idée d'une conférence sur les ressources naturelles dans le monde, avec des scientifiques, Julian Huxley a voulu s'appuyer sur des experts de la conservation de la nature. Il a créé l'union internationale de protection de la nature (UIPN) en 1948 à Fontainebleau, de manière à préparer cette fameuse conférence de 1949 sur les ressources naturelles qui s'est tenue à Lake Success. Mais l'UIPN était trop conservateur. Les Américains voulaient protéger la nature pour mieux en exploiter les ressources, et pas seulement pour l'admirer. Ils ont obtenu gain de cause en 1956, l'UIPN s'est transformé en UICN.

En 1960, un rapport de l'UICN confirme le tournant en développant l'intérêt économique des ressources naturelles. Cette même année, la décolonisation a affolé les protecteurs de la nature qui ne voulaient pas perdre leurs terrains de chasse aux ressources et de loisirs bâtis dans les colonies. La conférence d'Arusha en Tanzanie les a rassurés : les associations de protection de la nature garderaient la gestion des aires protégées contre une aide au développement distribuée aux nouveaux dirigeants des états indépendants.

Dès lors, l'alliance conservation de la nature et exploitation des ressources n'a cessé de progresser en différentes étapes. 1980 : le rapport du WWF, de l'UICN et du PNUE (programme des nations unies pour l'environnement) esquisse le développement durable qui sera repris en 1992 à Rio.

Au final, la politique de l'UICN cumule la conservation de la nature et l'intérêt économique des plus grandes entreprises.

Du gouvernement au management de la planète

L'UIPN-UICN est une organisation supranationale, la seule à avoir un statut d'observateur à l'ONU, **alors qu'elle n'a aucune légitimité.** C'est une union qui se place au-dessus des états. Elle est tellement peu légitime et hors des préoccupations humaines que dès le départ « sa constitution » prévoit « d'éduquer les

masses ». La communication-propagande conserve toujours une part importante dans le budget. Un Etat adhère à l'UICN en adoptant « sa constitution », ce qui lui fait perdre ses prérogatives dans le domaine de l'environnement. La « gouvernance » promue par l'UICN bat en brèche la démocratie représentative et tout débat démocratique. (La gouvernance, c'est l'autorité en schéma pyramidal, l'UICN se plaçant bien sûr tout en haut de cette pyramide, les états n'ont plus qu'à se plier à l'UICN). Cette gouvernance se développe par le biais d'accords multilatéraux de l'environnement (AME) préparés dans l'ombre avec un petit nombre de décideurs. Une fois signés, ces accords (traités, conventions...) sont ensuite ratifiés par les Parlements des Etats membres et transcrits dans les droits nationaux. La gouvernance s'appuie aussi sur une « expertise » de scientifiques acquis à la cause, et s'impose à tous les échelons de la société. Elle se limite à une simple gestion planifiée du haut vers le bas, avec des standards, des objectifs chiffrés... etc. l'UICN transforme les institutions et s'attaque maintenant aux institutions locales. En commençant par la France. Pourquoi ? parce que le territoire des communes les intéresse. Le territoire est en effet le seul pourvoyeur de ressources, ils veulent donc le pouvoir dans les collectivités locales.

Sous couvert de bonnes pratiques qu'il conviendra de généraliser, l'UICN prépare le terrain et les esprits à de nouvelles normes qui s'imposeront aux élus locaux, les asservissant un peu plus, mais bien sûr en leur laissant toutes les responsabilités, l'UICN grand décideur mais pas responsable devant les administrés.

L'environnement est devenu un grand business, que de bons salaires pour tous ces experts, décideurs et autres de l'UICN financée par les multinationales (financée par, donc sous leur autorité). Les gouvernants s'inclinent devant tous les désirs de l'UICN, et surtout payent, combien coûte un seul loup, un seul ours ? Sur un an, c'est 12 milles têtes de bétail qu'ont perdu les éleveurs français, qui paye ?, des vallées entières se vident de leurs éleveurs qui pratiquaient le pastoralisme traditionnel et qui abandonnent par dépit face à la dictature verte imposée par l'UICN abandonnant leur territoire aux friches (ex en Ariège), combien ça nous coûte ? L'UICN et ses malthusiens ont réussi à convaincre les populations qu'elles étaient responsables de tous les maux dont souffrirait la planète et par conséquent qu'elles devaient payer pour réparer, protéger, conserver, donc taxes pour réintroduire des espèces sauvages grandes prédatrices, taxes pour sauver tout et son contraire, taxes sur les carburants, taxes pour des projets utopiques, taxes pour justifier et faire vivre l'UICN, **alors que celle-ci n'a aucune légitimité**. Nos dirigeants ne sont plus que des poltrons devant ces arrogants, ne suivant plus que cette mouvance verte inculquée par cette même UICN, car derrière cette population surtaxée il y a des électeurs, tant pis s'ils ont été roulés, et va pour la couardise, taxons, taxons, taxons pour ces caprices verts et soyons réélus. Mais aujourd'hui la France est en colère contre toutes ces taxes, elle n'en veut plus. Il faut qu'elle sache et qu'elle comprenne qu'il s'agit de **l'illégitime UICN** avec la complicité des dégonflés de gouvernants et d'élus qui manipulent tout au détriment de la population qu'ils méprisent. Comment peuvent-ils expliquer ne pas avoir de moyens pour sauver les 480 morts annuels dans la rue en France, et dépenser des sommes astronomiques pour des animaux sauvages (dont on se passerait) selon la volonté de l'UICN ? Qu'ils expliquent donc tout cela aux gilets jaunes.

Aujourd'hui l'UICN veut modifier la convention de Berne, en effet celle-ci protège les espèces sauvages et il est prouvé par l'ADN que le loup sauvage européen (*canis lupus*) n'existe plus en France (ni autre part en Europe), il n'y a plus que des « bâtards » croisés de loup et de chiens domestiques (*canis lupus familiaris*), ces hybrides ne sont donc pas espèce protégée car polluée génétiquement, cette imposture commence à être dévoilée. En Finlande, des chasseurs ont tué trois loups et sont passibles de lourdes peines mais le procureur a fait appel, fournissant au tribunal des analyses génétiques poussées dont le résultat montre qu'il s'agit bel et bien d'hybrides et non pas d'individus de l'espèce sauvage protégée. Les adorateurs de la vie sauvage ont applaudi le retour du loup sans se soucier des conséquences désastreuses sur la vie rurale, les élevages en plein air, les paysages. Ils ont fétichisé l'animal au point de criminaliser ceux qui lui porteraient atteinte et couvert la réalité d'une chape de plomb. L'essentiel est de transformer les territoires en parc animalier. Peu importe que les hybrides fassent des dégâts considérables dans les troupeaux, ils seront protégés comme le loup sauvage si la convention de Berne est modifiée. Pourtant aujourd'hui en étant cohérent avec la convention de Berne, rien n'empêche de supprimer tous les sujets hybrides, on imagine le cauchemar pour l'UICN dans l'attente de la modification de la convention.

Si notre région n'est pour l'instant pas concernée par l'ours ou le loup (à priori, car un veau naissant a été entièrement dévoré en une nuit à St Père en Retz cet automne), d'autres espèces prédatrices sont en surpopulation, busard, renard, cormoran qui est devenu une catastrophe pour le milieu halieutique, donc pour les pêcheurs amateurs ou professionnels, et dans une totale indifférence de l'administration et des élus. Quant au busard et au renard, nul doute qu'il en est lâchés, un renard tatoué a été tué en septembre à Grand-Lieu dans l'indifférence spontanée des gardes de l'ONCFS, on comprend facilement pourquoi. Combien de ces prédateurs sont lâchés dans nos contrées, comment peut réussir une compagnie de perdrix, faisans, lapins, alouettes des champs ou tout autre espèce. N'y-a-t-il pas là une volonté de détruire l'agriculture extensive, la chasse, la pêche, en clair, éliminer les activités rurales professionnelles ou récréatives au profit des lobbies. On paye aujourd'hui pour ces lâchés, demain on paiera pour réguler et ensuite on paiera pour repeupler en accusant les pêcheurs et les chasseurs d'avoir tout détruit, car derrière tout cela le business marchera.

La financiarisation de la nature, les multinationales, l'UICN.

L'idéologie de la vie sauvage (ensauvagement des territoires) génère plusieurs industries. Par exemple l'industrie du chien si petite soit-elle, pour garder les troupeaux, quelques aventuriers auto-proclamés éleveurs de chiens raflent déjà des subventions pour élever et vendre des chiens..... qui se transmettaient gratuitement d'éleveur à éleveur jusqu'à présent. Cette convivialité ne résistera pas si des normes sont imposées sur les chiens de troupeaux par les écolos conservationnistes de l'UICN.

La directrice de l'UICN, Julia Marton Lefèvre a présenté à Londres le 13 juillet 2010 la main invisible du marché : le « TEEB for the business », (the economy for ecosystems and biodiversity) soit : « l'économie des écosystèmes et de la biodiversité pour le monde des affaires », le programme est clair !

L'industrie de l'éco-tourisme, les marchés financiers de la biodiversité, les forêts entrent déjà dans le marché carbone sous forme de crédits de compensation attribués aux grandes entreprises qui se dédouanent ainsi de leur pollution. Il est certain que la pression du loup sur les éleveurs favorise à terme l'avancée des friches (par l'abandon des territoires d'élevage) ces friches entreront logiquement dans le marché carbone. Dans ce système de compensation, l'Etat sert de régulateur et distribue les crédits (ou permis) au profit des grandes entreprises et propriétaires fonciers. Aux Etats Unis, ce marché mobilise un milliard de banques de compensation (mitigation banks) et génère 1 milliard de dollars par an. L'intérêt des grands carnivores, (en France le loup, l'ours), est de faire le ménage sur le territoire, supprimer l'élevage extensif sur les biens communaux, permettant de les privatiser et de faire fructifier le business financier. Les compensations financières exigent des contraintes très lourdes de préservation pendant 30, 60 ou 90 ans, c'est un bail emphytéotique pendant lequel vous n'avez plus aucun droit. Les contraintes environnementales anéantissent le droit de propriété. En 2011 le marché mondial de compensation s'élevait à 2 milliards de dollars, en vantant ses mérites l'UICN l'estimait à 300 milliards de dollars vers 2020/2025 grâce au programme concocté par ses soins, « pas de perte de biodiversité » ou « No Net Loss » repris en chœur par l'Europe la banque mondiale et l'ONU, toutefois le marché des espèces en péril en est à ses balbutiements. Mais il ouvre des possibilités et d'énormes appétits sous prétexte que les Etats, surendettés ne peuvent plus financer la protection de la nature, ce marché est en train de s'organiser. Depuis 2011, Bloomberg a élargi au monde entier son site en ligne (<http://speciesbanking.com>) destiné aux investisseurs ou particuliers qui cherchent à faire des placements dans la biodiversité. Du 21 au 22 janvier 2014, une cinquantaine d'investisseurs et de chercheurs se sont réunis à la Federal Reserve Bank of San Francisco pour trouver de nouveaux produits financiers liés à la protection des espèces, Goldman Sachs, JP Morgan et le Crédit Suisse étaient présents.

Wall Street et la City de Londres s'impatientent. Si les poids lourds de la finance s'intéressent aux espèces, c'est que les profits peuvent exploser grâce aux produits dérivés. Spéculant sur le risque, ils permettent de « titriser » (coter en bourse) l'espèce en danger. En rendant la protection des espèces profitable aux entreprises, ces dernières prendraient soin de celles qui se trouvent sur leur territoire. L'Etat jouerait le rôle d'intermédiaire en versant des crédits à l'entreprise qui a su faire proliférer l'espèce. Dans le cas contraire, c'est l'entreprise qui verserait des crédits à l'Etat, qui se tournerait alors vers une BINGO (grande ONG) pour préserver l'espèce. L'un des initiateurs du profit par le risque, Josh Donlan, a depuis spéculé sur le retour d'espèces disparues par des manipulations génétiques comme le mammoth... !!! Le champ s'élargit. On comprend dès lors que les hybrides ne sauraient rester à l'écart du marché.

Peut-être que tout cela ne s'arrêtera que par un Krach final planétaire... ?

Heureusement de nombreuses personnalités scientifiques, intellectuelles et beaucoup plus rarement politiques ont compris ces manœuvres et commencent à se regrouper pour agir et se dresser contre ce pouvoir abusif de l'argent des grandes multinationales. Pouvoir qu'elles s'octroient grâce aux agissements mensongers et pervers **de l'illégitime UICN** et ses complices l'ONU, l'Amérique, l'Europe... Pouvoir de s'acharner à vouloir tirer des richesses de l'environnement au détriment des populations autochtones traitées avec mépris. C'est devenu un business, beaucoup de personnes en tirent des revenus conséquents comme un directeur de parc ou un élu à toutes les commissions possibles... et plus simplement tous ceux qui gravitent autour de l'environnement, emplois utiles pour certains ou complètement inutiles pour d'autres, qu'importe, politiquement on se gargarise d'avoir créé des emplois... Et tant que ça dure tout ce petit monde préfère fermer les yeux sur la réalité et continuer à faire semblant d'y croire. Tandis que les autres seront encore un peu plus étranglés de taxes et taxes et taxes.....Que les élus arrêtent de ne soi-disant pas comprendre et d'être surpris par les mouvements de colère qui montent en France.

Nous avons déjà développé les principes et agissements de l'UICN dans notre dernier livre vert 2011/2017, n'hésitez pas à le consulter dans les différentes bibliothèques autour du Lac ou à notre association, les arguments sur l'UICN se complètent avec ce document.

A consulter aussi absolument le blog de Mme Françoise Degert très argumenté et objectif d'où s'est inspiré ce simple « Résister » de 6 pages. Nous remercions Mme Degert de nous avoir autorisés à nous servir de ses textes pour notre document.

Un plaidoyer pour des écosystèmes non désertés par les bergers vient d'être signé par une pléiade de chercheurs et scientifiques, tant l'affaire est grave dans nos montagnes et nos plaines. Un plaidoyer dont voici le texte et un aperçu des signataires.

Dans le Grand Nord-américain et en Russie, les loups sont considérés comme « espèce clé de voûte des écosystèmes, indicatrice d'une nature redevenue ou restée sauvage ». En France, « les loups manifestent leur comportement opportuniste. Selon les occasions, ils négligent leur fonction de régulateur d'animaux sauvages affaiblis ou malades, et s'attaquent fréquemment aux troupeaux d'élevage en parfaite santé ». Très peuplée, l'Europe occidentale n'a rien à voir avec les grandes étendues d'Amérique et d'Eurasie où la vie sauvage perdure.

L'arrivée du loup dans nos régions met en péril la seule agriculture respectueuse de l'environnement, l'agro-pastoralisme. Elle met aussi en péril nos paysages, et « nombre d'espèces remarquables qui ont trouvé refuge » dans les prairies entretenues par les animaux domestiques. Or, l'hécatombe des brebis, veaux, vaches, chevaux, sous les dents du loup ne cesse de croître. Les techniques de protection ou d'effarouchement du prédateur, imposées par l'écologie conservacionniste et les pouvoirs publics, s'avèrent inefficaces. Le loup sait s'adapter, et la haute technologie (drones, ultrasons, fusées éclairante...) imaginée par cette même écologie et les pouvoirs publics ne risque pas de l'effrayer.

En rappelant les faits, les signataires de ce plaidoyer rétablissent la vérité. Le loup ne protège pas la nature, il la détruit dans nos contrées. « Un patrimoine majeur est en passe d'être sinistré par les loups. Une régulation s'impose. Il est bien tard. Peut-être n'est-il pas trop tard ». Il est urgent de choisir entre le maintien d'une activité respectueuse de l'environnement, de nos paysages, ou la généralisation des friches.

Les signataires :

- Gilles Allaire, économiste (INRA)
- Gérard Balent, écologue (INRA)

- Olivier Barrière, juriste (institut de recherche pour le développement, IRD)
- Claude Béranger, zootechnicien, chercheur honoraire
- Jean Paul Billaud, sociologue (CNRS)
- Jean Luc Bonniol, anthropologue (universitaire Aix-Marseille)

- Anne Marie Brisebarre, anthropologue (CNRS)
- Bernard Denis, école vétérinaire de Nantes
- Vinciane Despret, philosophe (université de Liège)
- Christian Deverre, sociologue (INRA)
- Jean Pierre Digard, anthropologue (CNRS)
- Laurent Dobremez, agronome (institut national de recherche en sciences et technologies Pour l'environnement et l'agriculture Irstea)

- Jean Claude Duclos, ethnologue
- Laurent Garde M, écologue (centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée, Cerpam)
- Alfred Grosser, professeur émérite Sciences-Po
- Laurent Hazard, agroécologue (INRA)
- Bernard Hubert, écologue (INRA et EHESS)
- Gilbert Jolivet, vétérinaire, chercheur honoraire
- Frédéric Joulian, ethnologue et anthropologue (EHESS)
- Etienne Landais, zootechnicien (ex-DG Montpellier Supagro)
- Guillaume Lebaudy, ethnologue (université Aix-Marseille)
- Bernadette Lizet, ethnologue (CNRH et muséum d'histoire naturelle MNHN) Chercheur honoraire.

- Michel Meuret, écologue (INRA)
- André Micoud, sociologue (CNRS) chercheur honoraire
- Danielle Musset, ethnologue (université Aix-Marseille)
- Pierre-Louis Osty, agronome (INRA) chercheur honoraire
- Michel Petit, économiste (institut agronomique méditerranéen de Montpellier, IAM)
- Carlo Petrini, sociologue, président-fondateur de Slow Food International
- Xavier de Planhol, géographe (université Paris-Sorbonne)
- Sylvain Plantureux, agronome (université de Lorraine)
- Jocelyne Porcher, sociologue (INRA)
- Daniel Travier, ethnologue (musée des vallées Cévenoles)
- Pierre-Marie Tricaud, agro-paysagiste (fédération française des paysages, FFP)
- Marc Vincent, zootechnicien (INRA)

Et de tout cela, jamais un mot dans les médias, quels qu'ils soient, il est vrai qu'ils sont à la solde de l'Etat, donc de l'UICN. C'est donc avec une complicité perverse, politique et médiatique **que l'illégitime UICN étend ses pouvoirs dans le mépris le plus profond de la ruralité.**

**Alors Mesdames et Messieurs les élus, réagissez avant qu'il ne soit trop tard. Vous serez les seuls responsables devant vos administrés, l'UICN et ses amis des multinationales se moquent de notre environnement, de nous et de vous. Seuls leurs profits présents et à venir comptent.
Ne vendez pas votre âme au diable.**